



Des *Living Labs* territoriaux pour renforcer les synergies entre enjeux de conservation et de valorisation de la biodiversité forestière (*Living Forest*)

Projet VARUNA-Living'Forest (Comores – Mohéli)

OS2 : Rapprocher les différents acteurs de trois territoires pilotes autour d'une représentation partagée des enjeux liés à la conservation et à la valorisation de la biodiversité

Mission interinstitutionnelle et interdisciplinaire n°3 :

Laboratoire vivant de Mohéli :

Première étape de co-construction d'une démarche participative de définition d'innovations sociales et techniques

Rapport de mission à Mohéli
(Période du 13 au 23 juin 2023)

Sigrid Aubert, Chercheur au CIRAD

Christophe Le Page, Chercheur au CIRAD

Ali Mohamed Mbaye, Directeur et enseignant chercheur au CUM

Allaoui Ahamadi, Enseignant chercheur au Centre Universitaire de Pasty (Anjouan)

Mihidjay Abdou Satar, Enseignant chercheur au CUM

Madi Bouchrane, Enseignant au CUM

Mahamadou Said, Enseignant chercheur à l'UDC, Grande Comore

PLAN DU RAPPORT

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISEES	4
1. INTRODUCTION	5
1.1. Contexte et cadre organisationnel de la mission	5
1.2. Objectifs de la mission	6
2. Fédérer l'équipe de chercheurs.....	6
2.1. La complémentarité des travaux et des intérêts de chacun	6
i. La démarche ComMod, HDR de Christophe Le Page.....	6
ii. La thèse d'Allaoui Ahamadi.....	7
iii. La thèse de Madi Bouchrane (MB)	7
iv. La thèse de Ali Mohamed Mbayé : « Le climat des Comores ; l'homme et ses actions sur l'environnement à Mohéli ».....	7
v. La thèse de Mihidjay Abdou Satar :	8
vi. Les travaux de Mahamoudou Said à Mohéli (MS).....	8
vii. Les travaux de Sigrid Aubert.....	9
viii. Conclusion	9
2.2. Présentation du cadre opérationnel du Laboratoire vivant de Mohéli	10
ix. La Convention de partenariat et la Convention spécifique.....	10
x. Éléments de définition d'un "living lab"	10
xi. Explication du Concept du "Laboratoire vivant de Mohéli"	11
xii. Expérimentation du théâtre image avec des jeunes comédiens.....	12
3. Élaboration d'une feuille de route pour la période juin 2023-janvier 2024	13
Action 1 : Réaliser des réunions publiques dans 5 villages pour identifier les lieux importants et raconter l'histoire des villages.....	13
Action 2 : Co-construire une saynète de théâtre forum sur les enjeux de justice sociale et écologique à Mohéli	14
Action 3 : Poser les bases du système d'information du laboratoire vivant de Mohéli	16
Action 4 : Apprécier le recours à la propriété simultanée comme outil de sécurisation foncière.....	17
Action 5 : Apprécier les conditions de la valorisation des proverbes mohéliens comme norme juridique.....	17

Action 6 : Participation à l’atelier régional d’octobre 2023 à Madagascar.....	18
Action 7 : Organisation de résidences et d’ateliers	18
4. Perspectives d’articulation avec d’autres projets de recherche ou de développement.....	19
4.1. L’évaluation des laboratoires de l’UDC	19
4.2. Le projet d’appui de l’AFD au Parc National de Mohéli	19
4.3. Les projets portés par la Direction Régionale du Cirad à la Réunion	20
5. Conclusion et perspectives.....	21
Bibliographie	21
ANNEXE 1 : Planning de la mission.....	25
ANNEXE 2 : Résumé de l’attribution des responsabilités par chercheur.....	26
ANNEXE 3 : Premiers éléments pour appréhender la justice sociale et écologique a Mohéli.....	27

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISEES

AFD : Agence Française de développement

CIPR : Circonscription d'Inspection Pédagogique Régionale

CIRAD : Centre de coopération internationale de recherche agronomique pour le Développement

CUM : Centre Universitaire de Mohéli

CRIT : Projet "Comores, Recherche, Initiative et Technologie"

FSPI : Fonds de solidarité pour les projets Innovants

HDR : Habilitation à diriger des recherches

IFERE : Institut de formation des enseignants et de recherche en éducation

LVM : Laboratoire vivant de Mohéli

PNM : Parc National de Mohéli

SAT : Schéma d'Aménagement du Territoire

SCAC : Service de Coopération et d'Action Culturelle

SIG : Système d'Information Géographique

UMR SENS : Unité Mixte de Recherche Savoirs Environnement Sociétés

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte et cadre organisationnel de la mission

Le Centre de coopération Internationale de recherche en agronomie pour le développement (CIRAD) coordonne sur quatre ans (2022-2025) un projet de développement « Living Forest » inscrit au programme régional VARUNA financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et mis en œuvre par Expertise France.

Une convention cadre de partenariat a été signée entre l'Université des Comores (UDC) et le CIRAD le 04.04.2023. Une convention spécifique a été établie entre le CIRAD et le Centre Universitaire de Mohéli (CUM) permettant le versement de 15 095 euros sur un compte dédié au projet.

La présente mission est la troisième du projet VARUNA-Living forest relative au site de Mohéli aux Comores. Une première mission d'identification à Mohéli a été réalisée par la co responsable de site pour le Cirad, Sigrid Aubert (du 18.01 au 02.02.2023). Une seconde mission a consisté en un accueil à Montpellier du co-responsable du site de Mohéli, Ali Mohamed Mbaye (du 13.05 au 8.06.2023).

La présente mission contribue à l'activité 2 du projet VARUNA-Living forest, à savoir **la co-construction d'une représentation partagée des enjeux de justice sociale et écologique liés à la conservation et à la valorisation de la biodiversité sur l'île de Mohéli**. Son calendrier est spécifié en ANNEXE 1.

La mission est composée de :

Ali Mohamed Mbae (AMM), Géographe	UDC, Directeur du CUM, responsable pour le CUM du site de Mohéli dans le cadre du projet VARUNA-Living forest
Abdou Satar Mihidjay (ASM), Biologiste	UDC, Enseignant chercheur titulaire du CUM
Madi Bouchrane (MB), Sociologue	UDC, Enseignant contractuel du CUM
Allaoui Ahamadi (AA), Géographe	UDC, Centre Universitaire de Pasty, Enseignant titulaire du Département de géographie, Anjouan
Sigrid Aubert (SA), Anthropologue du droit	CIRAD, UMR SENS, responsable pour le Cirad du site de Mohéli dans le cadre du projet VARUNA-Living forest
Christophe Le Page (CLP), Écologue Modélisateur	CIRAD, UMR SENS

Mahamoudou Said (MS), juriste, enseignant chercheur à l'UDC devait initialement participer à la mission à Mohéli. Il a cependant été retenu par le Président de l'UDC à la Grande Comore. Nous avons cependant pu échanger régulièrement par téléphone durant le séjour à Mohéli et en présentiel au début et à la fin de la mission à Moroni. Au même titre que les collègues susmentionnés, il a contribué à la rédaction du présent rapport. Son implication dans le living lab est maintenue pour la suite des activités envisagées.

1.2. Objectifs de la mission

Les objectifs de la mission ont été arrêtés au regard des éléments de contexte posés dans l'activité 1 du projet et de la convention de partenariat établie entre le CIRAD et le CUM :

1. Fédérer l'équipe de chercheurs porteuse du Laboratoire Vivant de Mohéli autour de la co-construction d'une démarche participative de définition d'innovations sociales et techniques ;
2. Établir une feuille de route pour les six mois à venir ;
3. Entretenir les partenariats institutionnels pour inscrire le Laboratoire vivant de Mohéli dans le paysage de la coopération régionale et internationale.

Les résultats de la mission sont exposés ci-après en 3 parties, une relative à chacun de ces objectifs.

2. FEDERER L'EQUIPE DE CHERCHEURS

La mission a constitué la première occasion pour les membres de l'équipe de chercheurs porteuse du Laboratoire vivant de Mohéli de travailler ensemble en présentiel. Les centres d'intérêts de chacun ont été partagés et le parcours professionnel de chacun exposé. Des échanges ont ensuite permis d'identifier des éléments clés sur lesquels fonder le Laboratoire vivant de Mohéli et son champ d'action a été précisé.

2.1. La complémentarité des travaux et des intérêts de chacun

L'équipe porteuse de la mise en place du Laboratoire vivant de Mohéli est pluridisciplinaire et internationale. Cette diversité permet de mettre en exergue la complémentarité des travaux et des intérêts de chacun des 7 enseignants et/ou chercheurs initialement concernés.

i. La démarche ComMod, HDR de Christophe Le Page

Christophe Le Page, chercheur au Cirad au sein de l'UMR SENS (Savoirs, Environnement, Sociétés), est agronome de formation spécialisé en halieutique avec un doctorat en biomathématiques (1996) et une HDR en informatique (2017) obtenus à l'Université Paris 6. Il développe des modèles multi-agents destinés à simuler l'interaction entre les dynamiques écologiques et les dynamiques sociales dans des paysages porteurs de ressources naturelles utilisées ou gérées par différentes catégories d'acteurs. Ces outils prennent la forme de jeux de rôles ou de simulateurs informatiques. La dimension participative est une composante essentielle de ces travaux de modélisation. Le terme « modélisation d'accompagnement » (ComMod pour **Com**panion **Mod**elling) a été proposé pour caractériser une approche destinée à renforcer les capacités des acteurs locaux les moins favorisés à prendre part à des ateliers de concertation multi-acteurs. Elle postule qu'une concertation effective demande un partage équilibré des différents points de vue des porteurs d'enjeux. Cette approche mobilise une ébauche de modèle de simulation multi-agent proposant une représentation du système-cible stylisée, volontairement simpliste, et manipulable en mode interactif (les actions des agents sont décidées par les participants). On y trouve les grands traits du modèle en devenir, qui apparaît cependant clairement inachevé : il reste un important travail de façonnage et de perfectionnement progressif pour qu'il acquière sa forme finale et devienne fonctionnel. Les échanges entre co-concepteurs nécessaires pour

lever le flou et les imprécisions propres à une ébauche sont susceptibles de stimuler la collaboration transdisciplinaire et l'apprentissage social.

ii. La thèse d'Allaoui Ahamadi

Le régime foncier des espaces mohéliens est aujourd'hui sous l'influence de trois droits (le droit musulman, le droit étatique civiliste, et le droit coutumier). Dans ce contexte, les communs prospèrent. A l'aune de l'ordre mondial valorisant la protection de l'environnement et le développement durable, la réglementation (officielle) s'est imposée : le Parc National de Mohéli (PNM) a institué un mode de gouvernance fondé sur la cogestion avec les communautés résidentes. Le label « Réserve de biosphère » acquis en 2019 complète le dispositif et contribue à poser des bases pour structurer un système juridique vecteur de démocratie locale et d'un modèle approprié de justice sociale et écologique. La thèse vise à mettre en exergue les possibilités du faire commun et la place qu'il convient d'attribuer, dans un contexte de pluralisme juridique, au droit coutumier.

Cette thèse, intitulée « La démocratie Locale en Union des Comores : Contribution à l'étude de l'espace du Réseau National des Aires Protégées (application au cas du Parc National de Mohéli) » devrait être prochainement soutenue à l'Université de Paris Panthéon-Assas, École doctorale Georges Vedel - Droit public interne et comparé, science administrative et science politique (ED7), sous la direction du professeur émérite Michel Borgetto".

iii. La thèse de Madi Bouchrane (MB)

La thèse, dont le titre est : "Les Aires marines protégées et l'implication des sociétés insulaires" est réalisée dans l'école doctorale « Sociétés, Temps, Territoires » de l'université de Nantes sous la direction de Michel Desse, UMR 6554 « Littoral, Environnement, Géomatique, Télédétection », et David Gilbert UMR-ESPACE DEV 228, IRD, Montpellier. Elle fait l'objet d'un financement du SCAC pour permettre une alternance de séjours en France (Nantes et Montpellier), ainsi que à Mohéli.

L'acceptation sociale est l'un des trois piliers de la durabilité des aires protégées, mais aucune étude n'a été conduite en ce sens dans le parc national de Mohéli, la plus ancienne des aires protégées des Comores.

La recherche a pour objectif d'évaluer les facteurs qui déterminent l'acceptation sociale vis-à-vis des actions des conservations du parc national de Mohéli pour améliorer l'efficacité et l'efficience des futures actions et d'une manière plus générale la gouvernance du Parc. Il s'agit de tester deux hypothèses : (1) L'acceptation sociale varie selon l'origine géographique et le statut socio-économique des acteurs ; (2) Elle dépend également des actions du parc et des évolutions vécues par la société ces 20 dernières années.

iv. La thèse de Ali Mohamed Mbayé : « Le climat des Comores ; l'homme et ses actions sur l'environnement à Mohéli ».

L'archipel des Comores est défini comme un ensemble d'îles tropicales dont on présente le relief, l'environnement maritime et continental ainsi que les principaux traits du climat de même que les types de formations végétales. L'originalité de Mohéli est analysée pour expliquer pourquoi Mohéli est devenue l'île d'immigration des Grande-Comoriens et surtout Anjouanais. L'étude détaillée du relief de cette île a permis de mieux appréhender le rôle majeur joué par les lignes directrices du relief dans la répartition des pluies dans le temps et dans l'espace. Les actions humaines surtout des migrants des autres îles pèsent sur les milieux naturels mohéliens et ont de lourdes conséquences sur les milieux humains. Quelques mesures d'adaptation sont alors avancées au niveau de l'agriculture, des ressources en eau, des zones côtières, de l'homme et de sa santé.

Ali Mohamed Mbayé est docteur en géographie de l'Université d'Antananarivo (2010).

v. La thèse de Mihidjay Abdou Satar :

Titre de la thèse : «Caractérisation des graines et amélioration de la culture des variétés locales de riz (*Oryza sativa* L.) à Mohéli Comores »

A Mohéli, les paysans riziculteurs cultivent des variétés locales de riz plus appréciées par la population du pays. Ces variétés se vendent au prix de riz de luxe ce qui sert de source de revenus pour les pauvres paysans. Toutefois, ces variétés sont moins productives par rapport aux variétés introduites et certains paysans ont parfois des difficultés à les identifier. C'est ce qui a conduit au choix du sujet de thèse. A partir des méthodes collectées dans la bibliographie et l'expertise de toute l'équipe, nous avons pu caractériser les graines de 10 variétés locales de riz et améliorer la production de 5 de ces 10 variétés. Nous avons également déterminé les qualités nutritionnelles et culinaires de ces variétés. Toutefois, un problème reste posé sur : la durabilité de cette culture par rapport à l'introduction des variétés étrangères, la disponibilité des champs de cultures (les terrains n'appartiennent pas aux riziculteurs) et les variations de calendrier des pluies. En perspective, l'utilisation de la farine de ces variétés pourrait remplacer la farine du blé ce qui diminuerait les importations et donc des émissions de gaz à effet de serre par les grands bateaux cargos.

Doctorat de sciences de la vie ; Spécialité : physiologie végétale, obtenu à l'Université d'Antananarivo-Madagascar, 2015.

vi. Les travaux de Mahamoudou Said à Mohéli (MS)

Mahamoudou Said est enseignant-chercheur à l'Université des Comores. Il est titulaire d'un Doctorat (2000) en anthropologie et d'une HDR (2014) en Droit et science politique respectivement délivrés par l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'Université Paris 13-Sorbonne Paris Cité. Ses recherches portent sur : le droit de propriété (Said, 2016), la sécurisation du foncier, tant agricole (Said, 2009), sylvicole (Said et al., 2004), marin (Said et al., 2016), qu'urbain (Said, 2013) et la décentralisation (Said et al., 2019). Inscrites dans une perspective de développement durable et de promotion d'une justice environnementale entendue au sens large (incluant donc la dimension sociale) (Said, 2019), ses recherches conduites aux Comores mobilisent deux théories notamment, celle des maitrises foncières (LE ROY, 2017) et celle des communs (Ostrom, 1990). L'un des résultats les plus significatifs de ses recherches a permis, à Hamavouna (Mohéli), de sécuriser juridiquement (Said et al., 2019) une « propriété simultanée » (Patault, 1983) initialement conflictuelle. Le processus ayant abouti à ce résultat a suivi plusieurs étapes : Enquêtes compréhensives (2010) ; Négociations explicites (2010)¹ ; Négociations implicites (2010 – 2012)² ; Mise en place d'une Commission Foncière Intersectorielle instituée par le chef de l'Exécutif de l'île de Mohéli (arrêté n°12-051/GIAM du 10 décembre 2012)³ ;

¹ Les différents acteurs du territoire mohélien et les usagers de la terre en question sont invités à s'engager dans un processus de négociation aux fins d'aboutir à des accords permettant à chacun de jouir de ses droits ou de ce qu'il considère comme tels. A cet effet, les discussions sont menées par rapport aux maitrises foncières possibles conformément à la théorie des maitrises foncières. Ils sont ensuite invités à élaborer un accord-cadre commun écrit mais non signé.

² Il s'agit d'une mise en œuvre de l'accord-cadre écrit mais non signé (sous forme d'essai et d'apprentissage collectif).

³ Cette commission est chargée de « doter l'île d'un ancrage institutionnel dans le domaine foncier, orienter et faciliter la mise en œuvre de la sécurisation foncière, favoriser la pérennisation des acquis, arbitrer les différends qui peuvent surgir sur la sécurisation foncière » (article 1 de l'arrêté). Elle est composée de : « le Secrétaire général du Gouvernorat de l'île, le Chef de Bureau du Commissariat chargé de l'Environnement, le Chef de Bureau du Commissariat aux Finances, représentant du Conseil de l'île, un magistrat du Tribunal de première instance de Fomboni, le Préfet de la Région concernée, le Directeur adjoint des Services des Domaines, le Directeur régional de la Production, le Maire de la Commune concernée, une autorité religieuse, un représentant de la société civile (du Collège des sages), un représentant du Parc marin, un représentant de l'institution Femmes des paix »

Re-négociation explicite de l'accord-cadre sur la base de de l'apprentissage collectif vécu entre 2010 et 2012⁴ ; Mise en forme du consensus et sécurisation des acteurs à travers un montage juridique⁵.

La sécurisation juridique de cette propriété simultanée initialement conflictuelle a été possible grâce au travail d'une équipe pluridisciplinaire⁶ et à une mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire de Mohéli concernés de près ou de loin par la dite propriété simultanée. Elle a été expérimentée avec l'appui financier du FIDA entre 2010 et 2014. Elle est aujourd'hui (2023) appropriée par les acteurs concernés et produit de la justice sociale et écologique. Une recherche en cours, conduite par un enseignant chercheur de l'Université des Comores, se propose d'étudier les conditions de la reproductibilité dans l'île voisine d'Anjouan de la démarche utilisée à Hamavouna. Les premiers résultats s'avèrent prometteurs ce qui amène à penser que l'expérience pourrait être utilement reproductible aussi dans d'autres régions de Mohéli présentant des similitudes avec celles de Hamavouna

vii. Les travaux de Sigrid Aubert

Titulaire d'une thèse (1999) et d'une HDR (2006) en Droit à l'Université de Paris I Panthéon Sorbonne, Sigrid Aubert est anthropologue du droit. Elle travaille sur la production, l'interprétation et l'application des normes du droit de la biodiversité. En affectation dans l'Océan indien (Réunion et Madagascar) de 2000 à 2016 ses recherches ont essentiellement porté sur les enjeux et les modalités de mise en place et de gestion des aires protégées. La sécurisation foncière et l'introduction dans les ordres juridiques de notions complexes telles que "ressources génétiques", "crédits carbone" ou "services écosystémiques" ont été analysées à différents niveaux d'organisation. Cette recherche appliquée a été étendue depuis 2016 à d'autres terrains de l'Afrique australe et de la France dans l'objectif de rendre plus opérationnel un droit des Communs, un droit "dynamique" au service des citoyens, des juges et des élus pour promouvoir une justice à la fois sociale et écologique. Dans cette perspective, le Droit des usages s'impose comme une opportunité pour faire valoir la force juridique de pratiques locales légitimes et répétées justifiées simultanément par des références au droit coutumier et au droit étatique, voire, comme à Mohéli par le droit musulman. C'est dans ce contexte que les mécanismes de la cogestion des ressources naturelles sont appréhendés au travers du renforcement de processus de réactualisation des règles appropriées aux contextes locaux dans lesquels elles s'exercent.

viii. Conclusion

La diversité et la richesse des travaux conduits par l'équipe constituent une réelle opportunité pour fonder une réflexion interdisciplinaire sur la réactualisation des modes de cogestion des ressources naturelles à Mohéli. Cette perspective s'inscrit dans une recherche impliquée fondée sur la mobilisation de savoirs scientifiques, techniques et vernaculaires. La complémentarité des différents statuts des membres de l'équipe porteuse du projet permet en outre de mobiliser des réseaux

⁴ Cette re-négociation explicite de l'accord-cadre est facilitée par la Commission Foncière Intersectorielle et une équipe d'experts mixte (spécialiste du foncier, agronome, notaire)

⁵⁵ Ce montage valorise l'internormativité en se référant aux systèmes juridiques (coutumier, musulman et moderne). Il introduit plusieurs documents formels (*Acte de notoriété publique reconnaissant les droits du possesseur de la terre sans les rendre absolus* ; *Acte notarié montrant que le terrain n'est grevé d'aucune servitude* ; *Accord-cadre* traduisent la volonté et les attentes de l'ensemble des acteurs concernés : le possesseur devenu propriétaire du terrain, l'association des producteurs, l'association de développement du village et la Commune ; *Convention de mise à disposition temporaire de parcelles cultivables entre le propriétaire et l'association des producteurs* (d'une durée de 15 ans) ; *Des contrats solidaires différenciés* (de durées variables et renouvelables), *entre chaque exploitant, l'association de producteur et le « propriétaire »*. Toute la procédure est ensuite ritualisée au cours de la séance des signatures des documents (lecture de versets coraniques et de prières).

⁶ Un anthropologue et juriste (Mahamoudou Said), deux notaires (Mohamed Assoumani et Kaddafi M'koubou), un géomètre (Mohamed Ahamadi Charif dit Cheikh) et un agronome (Madi Abasse)

institutionnels et interpersonnels qui pourraient ancrer substantiellement le laboratoire vivant de Mohéli dans le paysage de la recherche et du développement de l'île.

2.2. Présentation du cadre opérationnel du Laboratoire vivant de Mohéli

ix. La Convention de partenariat et la Convention spécifique

Le Cirad et l'UDC ont signé une convention cadre de partenariat le 04 avril 2023. Un compte dédié au projet VARUNA-Living forest géré par le Centre Universitaire de Mohéli permet la mise en œuvre de conventions de financements spécifiques qui permettent de réaliser en toute transparence les actions validées par l'équipe porteuse du projet. Les modalités de sélection et de suivi des actions à venir seront précisées avec les partenaires du Laboratoire vivant de Mohéli chemin faisant en fonction des domaines d'activités investis.

x. Éléments de définition d'un "living lab"

Le « Laboratoire vivant » est un dispositif de recherche multi-acteurs (enseignants, étudiants, chercheurs, associations, institutions privées, publiques...) élaboré à l'échelle des territoires pour faire émerger de nouveaux modèles de gestion de la biodiversité forestière alliant les enjeux de justice sociale et écologique en relation avec la conservation et la valorisation de la biodiversité (Mbaye, 2023).

D'après AUTONOM'LAB, Pôle régional d'innovation en santé et autonomie des personnes en région Limousin2, « *Un Living Lab est un laboratoire d'innovation ouverte. L'utilisateur est placé au centre du dispositif afin d'imaginer, développer et créer des services ou des 2* » (www.autonom-lab.com). Les Living Labs participent donc à l'arrivée d'un nouveau système d'innovation où les personnes ne sont plus de simples utilisateurs mais deviennent acteurs et collaborateurs.

Les Living Labs (« laboratoires vivants ») créés en 2006 à l'initiative de la présidence finlandaise de l'Union européenne se définissent quant à eux comme « *des environnements ouverts d'innovation en grandeur réelle, où les utilisateurs participent à la création des nouveaux services, produits et infrastructures sociétales* ».

Les Living Labs ont émergé comme une nouvelle approche de l'innovation dans laquelle les utilisateurs ne sont désormais plus vus comme un objet d'investigation mais comme des acteurs clefs dans le processus d'innovation. Il s'agit ainsi de redonner le pouvoir d'expérimenter et d'innover aux acteurs et communautés dans leur milieu de vie.

Un Living Lab peut être défini comme un cadre, un environnement d'acteurs, un écosystème qui intègre l'utilisateur dans le processus d'innovation, soit directement, soit par des intermédiaires le représentant, comme des territoires ou des associations. Il s'agit d'expérimentation *in vivo*, par rapport à l'expérimentation *in vitro* des laboratoires de recherche classiques. Le living lab repose sur « une méthodologie de recherche en innovation menée par une réunion d'acteurs publics, privés et citoyens qui travaillent en concertation continue, plutôt qu'en vase clos, pour concevoir, améliorer et valider dans le vécu, des produits, des services, des technologies, des outils. (<https://enoll.org/about-us/what-are-living-labs/>) »

xi. Explication du Concept du “Laboratoire vivant de Mohéli”

Afin de préciser le champ d’action du « living lab » en construction, nous nous sommes librement et mutuellement interrogés afin de faire ressortir des éléments permettant à chacun mettre plus de contenu dans ce que nous avons décidé d’appeler le « laboratoire vivant de Mohéli ». Ce contenu va encore inévitablement évoluer au rythme des échanges qui se tiendront à l’issue de la mission.

Comment définir le concept de cogestion ?

Ici, à Mohéli, la cogestion concerne l’État et les communautés ; elle traite de leurs relations.

La cogestion est **un processus** de gestion de l’environnement où chacun est impliqué. C’est un lieu de parole et d’échange pour que chacun puisse être conscient et informé des problèmes auxquels il faut faire face.

La cogestion est **un régime juridique**. A Mohéli, le régime juridique est en relation avec le droit étatique de l’État des Comores, le droit musulman des Cadis et la coutume des habitants. Les systèmes de cogestion sont propres à chaque communauté villageoise, à chaque terroir/merroir qui compose l’île. Ces règles de faire commun permettent de prendre soin au jour le jour de soi, de sa communauté, de son environnement.

Pour asseoir la cogestion, il est nécessaire d’articuler les différents points de vue des habitants du territoire, points de vue qui s’ancrent dans l’histoire. L’objectif de la cogestion est de **co-habiter**, d’être en paix ensemble. Quand on habite un territoire, on est actif. On cherche à faire en sorte que les conditions du **vivre ensemble** soient satisfaisantes. Il y a un engagement à interagir.

Quelles relations entre le Laboratoire vivant de Mohéli et la cogestion des ressources naturelles renouvelables ?

A Mohéli, la cogestion des ressources naturelles est un modèle reconnu de justice sociale et écologique. Pour plus de justice sociale et écologique il s’agit de se mettre d’accord (ou d’exprimer son désaccord) sur :

- Qui participe à la cogestion ?
- Quels sont les outils et les méthodes de la cogestion, et comment on les mobilise ?
- Comment articuler conservation et valorisation de la biodiversité ?

Quelles innovations sociales et techniques expérimenter ensemble (en commun) pour s’accorder sur les termes de la cogestion des ressources naturelles renouvelables ?

Innover, cela veut dire changer certains comportements pour mieux s’adapter et pour améliorer nos conditions de vie. Cela dépasse le « savoir être » ; il y a aussi une dimension de transmission, « de savoir-faire ». “**Djama**” est l’un des mots comoriens pour parler de commun, de quelque chose par lequel on est concerné et qui nous relie.

Au sein du Laboratoire vivant de Mohéli, il s’agit d’explorer de nouvelles voies et de trouver les moyens de bien vivre ensemble, d’expérimenter des méthodes et des outils pour décider ensemble du chemin à emprunter, d’identifier et de soutenir des innovations sociales et techniques pour cohabiter sur nos territoires.

Le Laboratoire vivant de Mohéli propose d’imaginer et d’expérimenter ensemble, de faire commun, pour s’accorder sur les modes de cogestion des ressources naturelles que l’on souhaite promouvoir à Mohéli.

A l’issue de ces échanges, une première formulation de communication sur le laboratoire vivant de Mohéli a été élaborée en vue de son insertion dans le Recueil des entretiens réalisés par Allaoui (Ahamadi et al., 2023) dans la cadre de l’action 1 du projet :

Le Laboratoire vivant de Mohéli propose d’imaginer et d’expérimenter ensemble, de faire commun, pour se mettre d’accord sur les modes de cogestion des ressources naturelles que l’on souhaite promouvoir à Mohéli.

En effet, à Mohéli, la cogestion des ressources naturelles est un modèle reconnu de justice sociale et écologique.

**Pour plus de justice sociale et écologique,
il apparaît aujourd’hui utile de débattre de :**

- Qui participe à la cogestion ?**
- Quels sont les méthodes, les outils et les valeurs de la cogestion, et comment on les mobilise ?**
- Comment articuler conservation et valorisation de la biodiversité ?**

xii. Expérimentation du théâtre image avec des jeunes comédiens

Un atelier d’échanges sur la place que l’activité théâtrale pourrait occuper dans le cadre du laboratoire vivant de Mohéli a eu lieu le vendredi 16 juin de 14h à 17h dans les locaux du CUM. Lors de la première mission internationale du projet à Mohéli, un jeune diplômé, Nidari Ahamadi, président de l’association de théâtre du village d’Hamavouna, avait manifesté son intérêt pour s’impliquer dans le living lab en construction. Nous lui avons demandé de rassembler dans un atelier test des jeunes comédiens de différents villages de Mohéli. Nidar a donc convié cinq autres jeunes vivant à Mohéli et pratiquant comme lui le théâtre dans différents villages de l’île et les membres de l’équipe se sont joints à eux le temps d’un atelier à l’Université. Les 11 participants sont regroupés sur la photo ci-dessous.



Après un tour de présentation des participants au cours duquel chacun-e a précisé la manière dont sa trajectoire individuelle était connectée aux activités théâtrales, une rapide présentation des principes du théâtre-forum a été faite par Christophe Le Page. Celui-ci a ensuite animé un exercice de théâtre-image, technique utilisée par la troupe de théâtre-forum Agropolis -dont il est l'un des co-animateurs à Montpellier- pour initier la conception de saynètes de théâtre-forum en identifiant une situation problématique et les protagonistes de cette situation. Trois groupes ont été constitués, associant jeunes comédiens et chercheurs, chacun ayant pour consigne d'imaginer une situation d'injustice écologique et sociale mettant en jeu des personnages puis de composer une « image » en positionnant ces personnages les uns par rapports aux autres dans une posture figée. Successivement, chacun des trois groupes a présenté sa composition aux deux autres, l'animateur invitant dans un premier temps les spectateurs à décrire ce qu'ils voyaient et l'interprétation qu'ils en faisaient, avec dans un deuxième temps l'ajout de la parole (un seul mot) pour les personnages composant l'image. Les thèmes des trois groupes étaient : i) l'injustice causée par l'impunité des braconniers de tortues ; ii) L'injustice entraînée par l'action d'un bûcheron qui, en abattant un arbre de la forêt met en péril l'accès à l'eau pour l'ensemble des habitants de Mohéli ; iii) L'injustice causée par ceux qui extraient du sable de la plage pour construire leur maison en hauteur au détriment de ceux qui habitent sur le littoral qui s'érode.

Après ce temps de pratique, la deuxième partie de l'atelier a été consacrée à des discussions sur l'établissement d'une troupe de théâtre composée de jeunes comédiens de Mohéli qui officierait sous la gouverne du laboratoire vivant (cf. ci-dessous description action 2).

3. ÉLABORATION D'UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LA PERIODE JUIN 2023-JANVIER 2024

Nous avons décidé d'élaborer une feuille de route pour initier différentes actions par binôme ou par trinômes. De petites équipes ont été identifiées comme est d'une action mobilisant des moyens humains et financiers spécifiques. Chacune de ces actions devra donner lieu à un **Rapport de mission** qui sera partagé entre les membres de l'équipe. La valorisation de ces travaux et leur communication aux différents partenaires sera envisagée au cas par cas.

Les actions décrites ci-dessous constituent une proposition (synthétisée en ANNEXE 2) qui devra être adaptée à l'évolution du contexte et de la disponibilité des uns et des autres.

Action 1 : Réaliser des réunions publiques dans 5 villages pour identifier les lieux importants et raconter l'histoire des villages

Les responsabilités de l'équipe de chercheurs vis-à-vis de cette action sont réparties par villages, chaque équipe étant responsable d'un village.

Il s'agit de faire le lien avec les habitants, entre les enquêtes conduites par Anaëlle Ghesquière, stagiaire de l'activité 1 du projet VARUNA-Living forest (on dispose d'un diaporama de restitution de ses travaux illustré par des photos), et la construction en cours du Laboratoire vivant de Mohéli. Pour ce faire, il a été décidé d'organiser des réunions publiques dans les 5 villages visités par Anaëlle et de relater dans un rapport l'histoire vécue de chaque village.

Pourquoi avoir choisi de focaliser notre attention sur les histoires des villages ?

L'histoire des villages de Mohéli est mal connue. Les habitants de l'île ne connaissent pas l'histoire des villages dont ils ne sont pas originaires, et les experts internationaux qui se mobilisent pour appuyer le développement de l'île encore moins. Or l'histoire des villages permet de mieux comprendre le contexte socio-culturel de l'île. C'est une fierté pour les habitants de pouvoir valoriser leur histoire.

Ces histoires pourront être valorisées de plusieurs manières dans le cadre du Laboratoire vivant de Mohéli. Elles pourront par exemple être utilisées comme support pédagogique dans le cadre de l'Institut de formation des enseignants et de recherche en éducation (IFERE). A l'initiative de Ali Mohamed Mbaye, des discussions sont en cours avec le coordinateur de la Circonscription d'Inspection pédagogique régionale (CIPR) de Mohéli, les encadreurs qui interviennent dans la formation des professeurs des écoles, et d'autres enseignants du CUM pour préciser les tenants et les aboutissants de cette perspective.

Les éléments récoltés dans le cadre de cette action pourront en outre à terme être utilisés pour la rédaction d'un article scientifique en sciences de l'éducation.

Éléments à faire figurer dans les rapports de mission de l'Action "Histoire des villages de Mohéli"

- a. *Quels types de décisions sont prises où et par qui ?*
- b. *Quels sont les lieux où l'on peut raconter des histoires qui témoignent de la richesse du patrimoine culturel du village ?*

La reconnaissance des lieux de cultes animistes sont questionnés car l'Islam lutte contre ces pratiques. La question est de savoir si ces pratiques doivent être considérées ou non comme des éléments de culture.

- c. *Quelle est l'histoire du village ?*

Rédiger en 2 pages maximum une belle histoire du village visité. Cette histoire n'est pas le fruit d'une recherche bibliographique mais l'expression des habitants eux-mêmes. Il convient cependant de la mettre en relation avec l'histoire générale de l'île. C'est pourquoi il est important de faire une bonne publicité de la tenue de la réunion, afin d'avoir des personnes qui ont envie de partager leurs connaissances pendant la réunion publique. Les chercheurs concernés auront donc pour tâche d'animer les discussions et de relater par écrit l'histoire orale véhiculée par les habitants qui ont envie de partager leurs connaissances.

Répartition de l'organisation des réunions publiques par village :

La semaine du 19 juin : Hamavouna et Ndrondroni (Allaoui et Madi)

Avant la fin juillet : Nioumachoua et Wallah 2 (Ali Mohamed et Satar)

Avant la fin juillet : Istamia (Ali Mohamed, Satar et Madi)

Action 2 : Co-construire une saynète de théâtre forum sur les enjeux de justice sociale et écologique à Mohéli

Les responsables de cette Action n°2 sont Ali Mohamed Mbaye et Abdou Satar Mihidjay.

Nidari a accepté d'être l'animateur d'une troupe de jeunes comédiens de Mohéli qui travaillerait en étroite collaboration avec les deux chercheurs co-responsables de l'activité théâtre-forum. La première tâche est de composer la troupe en recrutant des membres motivés et disposés à s'impliquer régulièrement dans les activités. Il a été convenu que le nombre de membres devrait idéalement se

situer entre 9 et 13, avec un double objectif de parité de genre (un défi au regard de la présence de 5 jeunes hommes pour une seule jeune femme lors du premier atelier) et de représentativité des différents villages/régions de Mohéli.

L'animation de la troupe se fera via une série d'ateliers de co-création d'une ou plusieurs saynètes de théâtre-forum (une saynète étant composée d'une suite de « tableaux » réunissant en un même lieu et un même moment certains des personnages de l'histoire mise en scène) en lien avec le thème de la justice sociale et écologique à Mohéli (le document rassemblant les paroles de justice issu - leur sera communiqué après avoir fait l'objet d'un travail d'édition et multiplié).

Cette ou ces saynète(s) de théâtre-forum seront présentées en janvier 2024, dans un premier temps auprès des personnes interviewées par Allaoui Ahamadi dans le cadre de l'activité 1 du projet VARUNA-Living forest (Ahamadi et al., 2023). Le document rassemblant, en version française et comorienne, les 13 entretiens réalisés auprès de notables de l'île, pourront être utilisés comme source d'inspiration au moment de la construction des saynètes. Ce document fera au préalable l'objet d'une relecture attentive et d'une édition soignée avant d'être dupliquée. Ce travail sera confié à Fatima Ibrahima, Enseignante de didactique de Français Langue Étrangère au CUM. Son intégration à l'équipe du Laboratoire vivant de Mohéli serait fort appréciée.

La périodicité des ateliers entre chercheurs et jeunes comédiens devra dans la mesure du possible être bimensuelle (environ 2 ateliers par mois). Pour une participation à un atelier, chaque membre de la troupe ayant manifesté son adhésion au projet recevra la somme forfaitaire de 5 000, l'animateur (Nidar) recevant le double (10 000). Notons qu'une gratification spéciale a été accordée aux participants au premier atelier suite aux déplacements d'horaires opérés à la dernière minute.

L'animateur de la troupe est en charge de la création d'un groupe WhatsApp, solution qui paraît être la plus adaptée pour faciliter les échanges.

Un compte-rendu pour chaque séance (contenu de la séance, feuille de présence) sera coréalisé par l'animateur de la troupe et les deux co-responsables de l'activité, ces comptes-rendus seront en annexe du Rapport dédié à cette action à produire pour janvier 2024.

Afin de former les membres de la troupe en cours de constitution aux spécificités du Théâtre-Forum, une session de formation de quelques jours dédiée à cette pratique devrait être programmée en septembre/octobre. Soumette Ahmed Said Ali, comédien professionnel résident à Moroni, directeur du Centre de Création Artistique et Culturel des Comores-Mavuna (CCAC-Mavuna) pourrait être associé au montage de cette session de formation.

Implications dans l'organisation des activités liées à la co-construction de la saynète :

- **Juin 2023 à janvier 2024 : Organisation de réunions mensuelles ou bimensuelles (Nidari)**
- **Juin 2023 à janvier 2024 : Compagnonnage scientifique de la troupe (Ali Mohamed, Satar et Madi si disponible)**
- **Août-Septembre 2023 : Organisation d'une session de formation au théâtre-forum (Ali Mohamed, Satar, Sigrid et Christophe),**
- **Janvier 2024 : Organisation de la première représentation (Ali Mohamed et Satar)**

Action 3 : Poser les bases du système d'information du laboratoire vivant de Mohéli

Le responsable de l'espace de travail collaboratif, premier élément de cette action 3 est Christophe Le page.

Un espace collaboratif "Google Drive" a été créé. Son accès est réservé aux participants du projet VARUNA-Living forest. Christophe Le Page, en tant qu'administrateur de cet espace, gère les droits d'accès. Il est possible de donner des délégations d'administration (et donc de gestion des droits d'accès) à des niveaux inférieurs d'arborescence des sous-dossiers. L'accès à un dossier spécifique peut ainsi être élargi si les besoins s'en font sentir (par exemple donner l'accès à tous les membres de la troupe Théâtre-Forum au dossier spécifiquement dédié à cette activité).

Un dossier "Séjour Montpellier mai 2023" regroupe les éléments mobilisés lors de la mission 2 à laquelle ont participé les co-responsables des trois sites. Les membres de l'équipe de Mohéli y ont tous accès. Des ressources (guide méthodologique, ouvrages, films) sur les méthodes et outils utilisés dans le cadre de la modélisation d'accompagnement (en particulier jeux de rôles et théâtre forum) y sont mis à disposition.

Un dossier dédié au site Mohéli a été créé. Les 4 activités du projet VARUNA-Living forest définissent sa structure générale. Au sein de l'activité 2, on trouve un dossier "Administration" et un autre intitulé "Mission 2023.06". Pour chaque action définie dans le cadre de la feuille de route, un dossier spécifique est créé.

Dans un premier temps, l'espace collaboratif est destiné à faciliter le partage d'information et la coordination entre personnes impliqués dans la mise en œuvre du projet. Une réflexion sur la mise en place d'un système d'information du Laboratoire Vivant sera menée lors de la mission programmée en début d'année 2024. En ce qui concerne la constitution et mise à disposition d'un Système d'Information Géographique (SIG) dédié au Laboratoire Vivant de Mohéli, diverses couches « shape file » ont d'ores et déjà été rassemblées :

- Un certain nombre de cartes administratives et de photos satellites disponibles en accès libre sur internet ;
- Différentes couches d'information réalisées par Anaëlle ;
- Diverses couches mises à la disposition du laboratoire vivant de Mohéli par l'AFD et le PNM.

Dans le cadre de sa thèse, Madi Boucherane pourra accéder à ces données et il sera peut-être amené à les compléter. S'il reçoit une formation et un appui adaptés, il pourrait être en mesure de prendre en main les aspects liés au SIG du Laboratoire Vivant de Mohéli et former à son tour les personnes qui seraient intéressées à maîtriser cet outil.

Les conditions de partage de ce dossier seront rediscutées lors de l'atelier de janvier prochain.

Action 4 : Apprécier le recours à la propriété simultanée comme outil de sécurisation foncière

Le responsable de cette activité 4 est Mahamoudou Said.

A Mohéli, les terrains agricoles sont souvent exploités de manière précaire. L'histoire des lieux et la concurrence de différents ordres juridiques en présence engendrent bien souvent des conflits sociaux qui entravent le développement agricole de l'île.

Le travail réalisé par Mahamadou Said à Hamavouna constitue une expérience potentiellement reproductible dans d'autres régions de l'île, notamment dans le périmètre des anciens domaines coloniaux. Cette action implique de le faire venir en mission à Mohéli.

Dans le cadre d'une mission de 6 jours, une équipe de trois chercheurs de l'UDC s'attachera à :

- Faire un historique de l'expérience de propriété simultanée initiée à Hamavouna dans les années 2010 ;
- Mettre en exergue l'originalité et l'intérêt de la démarche en matière de sécurisation foncière;
- Faire une analyse comparative des opportunités de son transfert à d'autres sites de Mohéli au regard : de l'établissement des domaines coloniaux, des contextes agronomiques, sociaux, économiques, institutionnels et écologiques des terroirs considérés, et du Schéma d'aménagement du territoire (SAT) de Mohéli ;
- Identifier un site susceptible d'accueillir cette innovation sociale et technique et en définir les contours.

Ces points seront restitués dans un rapport de mission mis en partage sur le site collaboratif du projet.

Répartition du travail relatif à l'analyse des enjeux du recours à la propriété simultanée pour initier de nouveaux modes de sécurisation foncière à Mohéli :

Novembre-décembre 2023 : Réalisation d'une mission de 6 jours à Mohéli (Mahamoudou Said, Ali Mohamed, Satar)

Action 5 : Apprécier les conditions de la valorisation des proverbes mohéliens comme norme juridique

Le responsable de cette action est Allaoui Ahamadi.

Plus de 120 proverbes mohéliens ont été recensés (Murray, date inconnue) et traduits en français par Anaëlle Ghesquière dans le cadre de ses enquêtes. Ils constituent une base pertinente pour caractériser les usages susceptibles d'être reconnus comme source de normes juridiques dans le cadre de la production, de l'interprétation et de l'application des normes juridiques relatives à l'aménagement du territoire à Mohéli.

Deux chercheurs de l'équipe vont travailler sur les possibilités et l'intérêt de valoriser ce corpus en droit, au titre de la coutume et du droit des usages. Un rapport d'étude sera réalisé et mis à la disposition du Laboratoire vivant de Mohéli. Ce document pourra ultérieurement faire l'objet d'une publication technique et ou scientifique.

Répartition du travail relatif à la valorisation des proverbes comoriens :

Juillet-Août 2023 : Travail en visio-conférence le jeudi après-midi selon la disponibilité des chercheurs concernés (AA et SA)

Ce travail ne fera pas l'objet d'un émargement sur le budget de la convention spécifique de partenariat CIRAD/CUM.

Action 6 : Participation à l'atelier régional d'octobre 2023 à Madagascar

Un atelier régional est prévu les 10 et 11 octobre 2023 à Madagascar, Antananarivo, afin d'échanger entre sites malgaches et comorien sur les résultats de l'activité 1, de discuter du système d'information du projet VARUNA-Living forest et de la suite des actions envisagées dans l'activité 2.

Il est proposé que participent à cet atelier Ali Mohamed Mbaye et Said Mahamoudou pour l'UDC, et Sigrid Aubert pour le Cirad. La participation à cet atelier sera prise en charge par le Cirad, via sa délégation de Madagascar. Il ne fera donc pas l'objet d'un émargement sur le budget de la convention spécifique de partenariat CIRAD/CUM.

Répartition du travail relatif à la valorisation des proverbes comoriens :

Octobre 2023 : Participation des chercheurs à un atelier régional (Ali Mohamed, Mahamoudou, Sigrid)

Action 7 : Organisation de résidences et d'ateliers

Les responsables de cette action sont Ali Mohamed Mbayé et Sigrid Aubert.

La présente mission a été réalisée dans le cadre d'un travail en résidence par l'ensemble des contributeurs au présent rapport (en dehors de Said Mahamoudou). Selon les termes de la convention de partenariat CIRAD/UDC, chaque participant a le droit au versement de per diem pour le travail réalisé. Compte tenu du retard pris par la signature de la convention spécifique de partenariat les chercheurs de l'UD, le CIRAD, outre la prise en charge de ses agents, a pris en charge la mission d'Allaoui Ahamadi. Les autres chercheurs seront défrayés directement par le CUM.

La prochaine mission interdisciplinaire et internationale du projet VARUNA-Living forest à Mohéli est envisagée pour la seconde quinzaine du mois de janvier 2024. La prise en charge financière des missions des personnes résidant aux Comores relèvera du CUM. Ce calendrier devra cependant être adapté à adapter en fonction du calendrier électoral.

Devraient participer à cette mission du côté Cirad : Sigrid Aubert, Christophe Le Page, Frédérique Jankowski ; et du côté UDC : Ali Mohamed Mbaye, Allaoui Ahamadi, Mihidjay Abdou Satar et Mahamoudou Said, et, en fonction de sa volonté d'intégrer ou non l'équipe de chercheurs du Laboratoire vivant de Mohéli, Fatima Ibrahima, voire d'autres chercheurs de l'UDC.

Madi Bouchrane devrait à ce moment être accueilli dans son laboratoire de thèse en France.

L'objectif de la mission sera de faire le bilan de la réalisation de la feuille de route juin 2023-janvier 2024, d'évaluer et de valoriser les résultats obtenus, et d'établir une nouvelle feuille de route pour les 6 mois à venir. Les perspectives d'association de nouveaux partenaires du Laboratoire Vivant de Mohéli

seront également envisagés en fonction de leur concernement et de leur intérêt pour les actions envisagées.

A titre d'exemple, une perspective à creuser pourrait être d'identifier et de commenter les versets du Coran, les Hadith et le Minhāğ aṭ-ṭālibīn⁷ en relation avec la cogestion des ressources naturelles à Mohéli. Ce travail d'analyse une fois réalisé pourrait être discuté avec les Cadi et les Imam de l'île dans l'objectif de produire un document technique (en français et potentiellement en Comorien ou en Arabe) sur lequel les responsables religieux qui mobilisent le droit musulman pourraient s'appuyer pour parler de la cogestion dans leurs activités quotidiennes (jugements civils pour les Cadis des trois Préfectures de Mohéli et prêches du vendredi pour les Imams des différents villages). Mahamoudou Said, Ali Mohamed Mbaye et Sigrid Aubert seraient prêts à se mobiliser sur ce travail. Le docteur Abdoul Hakim de la Faculté Imam Chafiou de l'UDC (Grand comorien) pourrait également être sollicité.

Répartition :

Janvier 2024 : Organisation d'une résidence de 10 jours pour les membres de l'équipe porteuse du Laboratoire vivant de Mohéli et d'ateliers de diverses formes ouverts à un public dédié.

4. PERSPECTIVES D'ARTICULATION AVEC D'AUTRES PROJETS DE RECHERCHE OU DE DEVELOPPEMENT

4.1. L'évaluation des laboratoires de l'UDC

Le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France aux Comores est à l'initiative d'un projet FSPI intitulé *Comores, Recherche, Initiative et Technologie* (CRIT). L'objectif global du projet est *“de contribuer au développement d'une expertise comorienne de haut niveau, à travers une amélioration de certaines formations de masters (3/4), l'aide à la création d'une école doctorale, l'évaluation et l'accréditation de laboratoires de recherche ainsi que leur renforcement sur le plan scientifique”*.

Les membres de l'équipe porteuse du Laboratoire vivant de Mohéli, en étroite collaboration avec les différents partenaires du CRIT, entendent mobiliser les différentes opportunités offertes par ce projet pour renforcer leurs compétences (séjours en France), contribuer à l'offre de formation (notamment en matière de systèmes d'informations, bibliographiques et géomatiques), et accroître la visibilité des actions entreprises dans le cadre du projet VARUNA-Living forest dans le paysage scientifique national, régional et international.

Sigrid Aubert participera à l'évaluation par les pairs des laboratoires de l'UDC lors d'une mission interdisciplinaire conjointe avec un chercheur de la Réunion et 1 de métropole en octobre 2023.

4.2. Le projet d'appui de l'AFD au Parc National de Mohéli

L'histoire récente de l'île a fait du PNM un acteur central de l'île. Il est le chef de file et le garant du développement durable insulaire. Le PNM est partie prenante du laboratoire vivant de Mohéli dans la

⁷ C'est le code de droit musulman officiel applicable dans l'archipel.

mesure où ses employés participent aux recherches conduites, à la sélection et la mise en œuvre des innovations sociales et techniques à soutenir et à la diffusion des résultats obtenus. A l'échelle de ses petits moyens, le laboratoire vivant de Mohéli s'inscrit dans la continuité des actions conduites dans le cadre du PNM et de la Réserve de biosphère.

Un des principaux enjeux à venir est la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement de l'île de Mohéli (Suez Consulting, 2022). Un schéma institutionnel et un plan de financement dans lesquels le PNM devrait occuper une place importante a été élaboré (Antoy, Mousa, 2023). Une mission de faisabilité pour le renouvellement de financements dédiés à l'appui du PNM et à l'élaboration (Anjouan, Grande Comores) et à la mise en œuvre de SAT (Mohéli) est programmée par l'AFD.

Reste que les projets d'aménagement du territoire ont des impacts sociaux et environnementaux souvent attendus, et d'autres parfois non anticipés (Daré et al., 2023). Ces changements concernent directement ou indirectement les populations locales constituées en communautés villageoises, religieuses ou scientifiques, en organisation agricole ou en collectifs d'entrepreneurs. Ces institutions ont également un rôle à jouer dans la mise en œuvre effective du SAT, dans la réalisation d'un projet de territoire partagé de l'île.

Au travers de ses activités de recherche impliquée, le laboratoire vivant de Mohéli devrait contribuer à la mise en œuvre du SAT de Mohéli. En effet, à partir d'une réflexion conduite sur les tenants et les aboutissants de la justice sociale et écologique (voir les premiers éléments en ANNEXE 3), ses forces vives entendent faciliter les relations entre communautés villageoises, religieuses et scientifiques pour promouvoir :

- (1) un meilleur partage des connaissances sur les enjeux d'une justice sociale et écologique appropriée à Mohéli et à ses habitants ;
- (2) des débats publics stimulant l'intelligence collective et l'innovation au service d'un projet de territoire effectivement approprié au contexte local et substantiellement approprié par les différentes communautés d'habitants.

Il s'agit *in fine* de faire valoir les contributions que chacun est en mesure d'apporter en matière de « gestion du territoire » insulaire et de « contrôle de l'urbanisation et de l'occupation des sols ». Pour ce faire, le laboratoire vivant de Mohéli entend développer des approches sensibles (théâtre forum, jeu de rôles, ...) et valoriser le pluralisme juridique. Afin de compléter le droit étatique, une attention particulière est accordée à la place du droit coutumier et du droit musulman dans la production, l'interprétation et l'application des normes liées à la gestion du foncier et des ressources naturelles.

4.3. Les projets portés par la Direction Régionale du Cirad à la Réunion

Nonobstant les projets identifiés lors de la mission de janvier 2023, un échange avec Jeremy Salinier (CIRAD, UMR PVBMT) et Isabelle Mialet-Serra (DR CIRAD Réunion) ont conclu sur l'intérêt de mutualiser les forces du projet FOOSEC et du Laboratoire vivant à Mohéli. Pour ce faire, il sera proposé à Mihidjay Abdou Satar d'accompagner sur le terrain Tristan Bonnet et Catherine Sanchez (VIA CIRAD/INRAPE, Moroni) Joli lors de leur mission de tuilage sur Mohéli.

Cet échange devrait permettre de spécifier si intérêt les relations à venir entre le Laboratoire vivant de Mohéli et la suite du projet FOODSEC (fin 2025).

5. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Les chercheurs du Cirad ont trouvé un excellent accueil à Mohéli. L'équipe identifiée comme étant porteuse du Laboratoire vivant de Mohéli s'est avérée motivée et impliquée et les premières actions engagées auprès des autres partenaires ont reçu un accueil particulièrement favorable.

Le Président de l'UDC a également évoqué l'opportunité de faire appel à la cellule communication de l'université afin de faire connaître les perspectives de recherche impliquée et de formation action initiées dans le cadre du laboratoire vivant de Mohéli. Il est en effet important que ce laboratoire participe au rayonnement de l'UDC non seulement à l'échelle nationale, mais également à l'échelle de la Région de l'Océan Indien et à l'échelle internationale. Ce souhait est partagé par le groupe de communication dédié du programme VARUNA animé par Isabelle Miallet, directrice adjointe de la délégation du Cirad à la Réunion. Une synergie entre ces deux structures est donc à envisager.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

Daré W., Ba A., 2023, *Justice environnementale dans les espaces ruraux en Afrique*, Quae, Nature et société, Montpellier.

Murray J. et Hifadhi Issoufa Msa, date inconnue, *Mahadisi ya jhi hale, yi waba wakopva yi wana waswiya*.

Ostrom E., 1990. *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*. Cambridge University Press

Said M., 2016, *Les Comores, à qui la terre ? Sous les conflits de propriété, les réalités de la gestion en commun*, KARTHALA Editions.

Said M., 2009, *Foncier et société aux Comores : le temps des refondations*. KARTHALA Editions

Chapitres d'ouvrage et- Préface d'ouvrage

Aubert S., Said M., Soirfane A., Ahamadi A. et Le Roy E., 2020, « L'usage de la terre et des ressources qu'elle porte, un droit commun à valoriser dans le contexte du Parc National de Mohéli, Comores », in Mousseron, P., Aubert, S., Badji, M., de Carvalho, L. B., Brès, A., Chatain, L., ... & Levavasseur, C. (2020). *Valoriser les usages*, Lexis Nexis, Collection Droit des usages, pp. 167-183.

Le Roy E., 2017, « Maîtrises foncières et fruitières (approche anthropologique du droit) in Marie Cornu et al (dir), *Dictionnaire des biens communs*, PUF, 2017, pp.781-785

Said M., 2020, « Les « communs », un empire en expansion longtemps éclipsé. Penser l'histoire de l'appropriation foncière aux Comores », in Locher F. (dir), *La nature en communs. Ressources, environnement et communautés, France et Empire français, XVIIe-XXIe siècle*, Edition Champ Vallon, Collection *L'environnement a une histoire*.

Said M., 2019, « Communs et espace-ressources aux Comores. Une quête de « justice environnementale », de la période précoloniale à nos jours, in Delmas B., Le Roy E.(dir.), *Les Communs aujourd'hui, Enjeux planétaires d'une gestion locale de ressources*, Paris, Karthala, Académie des sciences d'outre-mer.

Said M., 2017, « L'importation, en Afrique subsaharienne, du modèle communal français, au miroir de l'expérience de Mbeni dans l'île comorienne de Ngazidja », Préface ouvrage d'Abdillahi Mbaé, *La Commune à l'épreuve des réalités sociopolitiques du village. Le cas des Comores*, Editions Cœlacanthe.

Articles, communications scientifiques et assimilés

Abdou Satar M., Afraitane K., Andrianjaka A, 2014. Amendement de la productivité de la riziculture à Mohéli, îles Comores. *Journal of Animal & Plant Sciences*. 21(3), pp.3356-3367

Abdou Satar M., Rakotoarisoa NV, Afraitane K, Andrianjaka A, 2012. Caractérisation des graines de dix variétés de riz (*Oryza sativa* L.) cultivées à Mohéli, îles Comores. Actes du forum d'innovation et de recherches, 10 juillet-12 juillet 2012, Antananarivo-Madagascar, 17p.

Patault A.M., 1983. « La propriété non exclusive au XIX^e siècle : histoire de la dissociation juridique de l'immeuble. *Revue historique de droit français et étranger*, pp. 217-237

Said M., 2021, « Le foncier face au droit aux Comores. Pratiques, conflits, perspectives », Conférence Questions de droit(s), Professionnalisation, pluralité juridique et accès au droit aux Comores, 13-14 octobre 2021, IFERE, Moroni, Union des Comores

Said M., Le Roy E., 2019, « D'un commun halieutique au parc marin de Mohéli (Comores), Privilégier les pratiques pour identifier les conditions d'une décentralisation efficace ».

Said M., 2019, « Pour rendre effectif le développement durable dans le secteur de la pêche. L'urgence de la transition écologique », in *Communs environnementaux, enjeux et perspectives, Repères*, la Revue de l'expertise, Paris, L'Harmattan, pp.64 à 71

Said M., Mohamed A., Madi A., 2019, « La « théorie des maîtrises foncières » et la « gestion patrimoniale » : des outils au service de la sécurisation foncière. Cas de l'expérience du Programme National de Développement Humain Durable », in *Communs environnementaux, enjeux et perspectives, Repères*, la Revue de l'expertise, Paris, L'Harmattan, 2019, p. 25 à 39.

Said M., 2019, « Quand les relations socio-foncières contribuent à l'éducation des jeunes générations. Cas des communs fonciers dans la ville de Moroni », in *Enfance (s) en danger, Repères*, la Revue de l'expertise, Paris, L'Harmattan, 2019, pp.37-47.

Said M., 2018, « Quand les paysans du Haut Nyumakélé inventent le développement durable avant la lettre » in *Repères*, la Revue de l'expertise, Paris, L'Harmattan.

Said M. et Le Roy E., 2016, « Quand un commun informel devient un commun administré. D'une pêche hauturière à un Parc Marin. Cas de Mohéli (Comores) », *Chantier du Comité Technique Foncier et Développement sur les communs*, Atelier du 8 novembre

Said M., 2013, « Là où la gestion en commun des terres et des habitats contribue au développement durable. Cas de la ville de Moroni, capitale de l'Union des Comores », *Communication au Colloque international « Alternatives de propriété pour l'habitat », 28-29 octobre 2013 à Tours*, 13 p.

Ruault C., Said M., 2010, *Avenir de l'agriculture, installation et problématique d'accès au foncier sur la communauté de communes de la Cévenne des Hauts Gardons*, Rapport de recherche, Montpellier SupAgro et Groupe d'Expérimentation et de Recherche : Développement et Actions Locales (GERDAL),

Said M., 2008, « Le Comorien : son rapport au temps et à l'économie », in *Ya mkobe*, n°16-17, CNDRS/KOMEDIT/UNIVERSITE des Comores, pp. 85-102.

Said M., 2005, « « Le foncier est incontournable ». Un postulat qui pose problème si sa dimension sociale est occultée » et dans les îles comoriennes d'Anjouan, Mohéli et Grande Comore], in *Ya mkobe*, n°12-13, CNDRS/KOMEDIT/UNIVERSITE des Comores, pp. 57-72.

Said M., Sibelet N., 2004, « Pour que la terre ne cache plus l'arbre : le foncier de l'arbre » in *Agricultures*, 13 (6), pp. 510-515.

Said M. et Sibelet N., 2003, « Le foncier de l'arbre », *Organisation spatiale et gestion des ressources et des territoires ruraux*, Actes du colloque 25-27 février 2003, Montpellier, France

Said M., 1998, « Conflits fonciers : atout ou contrainte pour la préservation de l'environnement ? Le cas de l'île comorienne de Mohéli », Communication à la table ronde du 9-10-11 septembre de bordeaux sur les dynamiques sociales et environnement, CNRS/ORSTOM/GRET/AFVP, Bordeaux

Said M., Meritant R., 1998, « Intensification des systèmes de production et agroforesterie aux Comores », *Cahiers Agricultures*, vol. 7, no 3, pp. 207-212.

Said M., 1997, « Les Comores et la démocratie », *Politique africaine*, n° 67, 1997, pp.122-129.

Nutens F, Said M., 1995, « Gestion des terroirs aux Comores. Logique paysanne et évolution des éco-systèmes », *Les Cahiers de la recherche-développement*. n°42, 1995, pp. 77-93.

Mémoires et Thèse

Abdou Satar M., 2015. *Caractérisation des graines et amélioration de la culture des variétés locales de riz (Oryza sativa L.) à Mohéli-Comores*, Thèse de doctorat, Université d'Antananarivo-Madagascar, 122p.

Ali Mohamed M., 2010, *Le climat des Comores ; l'homme et ses actions sur l'environnement à Mohéli*, thèse de Doctorat nouveau Régime, Université de Tananarive, 320p.

Antoy Moussa B., 2023, *Contribution du Parc National de Mohéli dans la mise en oeuvre du schéma d'aménagement territorial de l'île de Mohéli en Union des Comores*, Master Économie du Développement, Spécialité : Maîtrise d'Ouvrage Pour le Développement (MODEV), Campus de l'Agence Française de Développement et École d'Économie de l'Université de Clermont-Auvergne

Said M., 2014, *Pour le développement durable, l'exigence d'une refondation du droit. Éclairages à partir d'une recherche sur le foncier*, Mémoire HDR en droit et science politique, Sorbonne-Paris Cité – Université Paris 13.

Said M., 2000, *Dynamique séculaire de sécurisation foncière par une approche spontanée de « gestion patrimoniale » aux Comores : étude du phénomène, propositions d'appui et enseignements méthodologiques*, Diss. Paris 1

Rapports de mission et d'expertise (Liste non exhaustive)

Ahamadi A. et al., 2023, *Paroles pour la justice sociale et écologique, Document provisoire, Laboratoire vivant de Mohéli*, Projet VARUNA-Living forest Comores, CUM/UDC/CIRAD AFD/Expertise France.

Ali Mohamed M., 2023, *Co-construction d'une démarche participative de définition d'innovations sociales et techniques en appui aux enjeux de conservation de la biodiversité forestière à Mohéli -Comores*, Rapport de mission à Montpellier du 13 mai au 4 juin 2023, Projet VARUNA-Living forest Comores, CUM/UDC/CIRAD AFD/Expertise France.

Said M., 2019, *Etude juridique sur les freins au développement de l'agroforesterie aux Comores*, Etude réalisée dans le cadre du Projet « Elaboration d'une stratégie nationale pour le développement du secteur agro-forestier », FAO, septembre, 57 p.

Said M., 2019, *Plan de gestion locale des ressources halieutiques (PGL) de la zone allant de Ivoini à Jomani (Grande Comore), période 2019 – 2023*, Union des Comores/premier projet de gouvernance des pêches et croissance partagée du sud-ouest de l'océan indien (Swiofish1), 86 p.

Said M., 2019, *Etude d'impact socioéconomique sur les bénéficiaires finaux du projet « Filière Durable Ylang Au Parc National de Mohéli » (Comores)*, , 65 p.

Said M., 2012, ASSOUMANI ABDALLAH Mohamed et ABASSE Madi, *Constater et reconnaître le droit de propriété. Une étape pour mieux organiser la gestion patrimoniale en faveur des paysans sans terre. L'expérience pilote de Hamavouna – Site de développement intensif du PNDHD Mohéli*), Rapport mission de sécurisation foncière, Union des Comores, 66 p.

Said M., 2012, *Transfert de propriété « Uniformisation » et Consolidation des trois régimes fonciers*, rapport de mission, juin, 86 p

Said M., 2011, *Rapport Mission d'appui à l'élaboration d'un programme national de renforcement des capacités de la société civile*, Union des Comores/Commissariat général au Plan, 58 p.

Suez Consulting, 2022. Mohéli 2040. Schéma d'Aménagement du Territoire de l'Ile de Mohéli, AFD, 368 p.

ANNEXE 1 : PLANNING DE LA MISSION

	Horaires	Programme	Lieu	Présents
12.06.2023	16h25	Départ Montpellier		SA, CLP
		Vol Anjouan-Mohéli		AA
13.06.2023	13h	Arrivée Moroni	(nuit à Moroni)	
	14h30	RV Said Soulé (Directeur des relations internationales UDC)		SA, CLP, SM
	19h	RV Soumette Ahmed Said Ali, comédien		SA, CLP
14.06.2023	11h	Départ Mohéli	(2 nuits à Fomboni)	
	14h-17h	Présentation des membres de l'équipe, de la Convention de partenariat (SA), Restitution de la mission de AMM à Montpellier, Explication du Concept de Living lab (AMM)	Université, Fomboni	AMM, SA, CLP, AA, MB, ASM
15.06.2023	8h-12h	Introduction à la démarche ComMod envisagée (CLP). Présentation des travaux de thèse d'Allaoui, de Madi, d'Ali Mohamed, de Satar, et des travaux de recherche conduits respectivement par Christophe, Said et Sigrid.	Université, Fomboni	AMM, SA, CLP, AA, MB, ASM
	12h30-14h	Révision du programme.	Université, Fomboni	AMM, SA, CLP, AA, MB, ASM
16.06.2023	8h-10h30	Restitution des travaux d'Allaoui et perspectives (AA) & Restitution des travaux d'Anaëlle et perspectives (AMM)	Université, Fomboni	AMM, SA, CLP, AA, MB,
	14h-17h	Atelier des jeunes comédiens. Expressions autour du concept de « justice sociale et écologique » (Itsamia : Mariam Nousfane et Assad chakir, Hamavouna : Nidari Ahamadi et Houdhmane Ali Salim ; Siry ziroudani : Hanine Mohamed et Ibraza Ali)	(2 nuits à Nioumachoua)	SA, CLP, AA, MB, ASM
17.06.2023	8h-12h	Mise en discussion et précision des pistes d'opérationnalisation des concepts de « laboratoire vivant » entre les membres de l'équipe. Elaboration de la fiche de présentation du living lab de Mohéli.	Nioumachoua (ADSN)	AMM, SA, CLP, AA, ASM
18.06.2023	9h-15h	Visite des îlots de Nioumachoua, repas collectif		AMM, SA, CLP, ASM
	17h	Plage Itsamia (Ponte des tortues et émergences)	(nuit à Fomboni)	SA, CLP, MB
19.06.2023	8h-10h30	Organisation du rapport de mission collectif (distribution des tâches), établissement de la feuille de route de juin 2023 à janvier 2024.	Université, Fomboni	AMM, SA, CLP, AA, MB,
	10h30-12h00	Gestion de l'information entre les membres de l'équipe (Bases de données biblio + documents projets scientifiques et administratifs).	Fomboni	AMM, SA, CLP, AA, MB, ASM
	13h00-15h30	Debriefing de la mission et exploration de possibles (correlations avec les thèses de MB et SMI); Cadrage de la démarche ComMod à initier dans le cadre de l'activité 2 & Planification de la suite de l'activité 2	Fomboni	AMM, CLP, SA
20.06.2023	8h-8h30	Point administratif à l'Université, Fomboni	(nuit à Fomboni)	AMM, SA, CLP, AA, MB, ASM
	9h30	Départ Mohéli	(nuit à Moroni)	
	16h-17h	RV AFD		SA, SM
	19h	Repas avec l'Administrateur et le Directeur des relations internationales de l'UDC		SA, CLP, SM
21.06.2023	9h-11h	RV SCAC		SA
	14h20-19h05	Départ Moroni	(nuit à la Réunion)	SA
22.06.2023	11h-12h	RV Isabelle Mialet-Sera (DR Cirad Réunion)		SA
	15h40-18h30	Vol Saint Denis-Antananarivo		SA
23.06.2023		Vol Mohéli-Anjouan		AA

ANNEXE 2 : RESUME DE L'ATTRIBUTION DES RESPONSABILITES PAR CHERCHEUR

Rapports attendus	Responsables	Nbr Jours Mission /	Total Jours Mission	2023							2024
				juin	juil	août	sept	oct	nov	dec	
Action 1											
Histoire du village d'Hamavouna	AA & MB	2	4								
Histoire du village de Ndrondroni	AA & MB	2	4								
Histoire du village d'Itsamia	AMM, MAS & MB	2	6								
Histoire du village de Nioumachoua	AMM & MAS	2	4								
Histoire du village de Wallah 2	AMM & MAS	2	4								
Sous total Action 1			22								
Action 2											
Compagnonnage de la Troupe de théâtre forum de Mohéli	ASM & MAS (MB)	12	30								
Formation théâtre Forum	ASM & MAS (MB)	5	15								
Première représentation de la Troupe de théâtre forum de Mohéli	ASM & MAS	2	4								
Sous total Action 2			49								
Action 3											
Google Drive/Zotero/SIG	CLP	pm									
Sous total Action 3											
Action 4											
Les enjeux du recours à la propriété simultanée pour initier de nouveaux modes de sécurisation foncière à Mohéli	MS, ASM & AMM	6	18								
Sous total Action 4			18								
Action 5											
La valorisation des proverbes mohéliens en droit	AA & SA	pm									
Sous total Action 5 (Pour mémoire)											
Action 6											
Participation à un atelier régional Varuna Living Forest	AMM, MS & SA	pm									
Sous total Action 6 (Pour mémoire)											
Action 7											
Rapport de mission collective juin 2023	AA, MS, AMM, AMS, SA, CLP	6	18								
Rapports de mission collectif janvier 2024	AA, MS, AMM, AMS, SA, CLP	10	40								
Sous total Action 7			58								
TOTAL Jours provisionnés sur Convention spécifique			147								

Nonobstant les modifications justifiées de la feuille de route précédemment exposée, reste sur la convention spécifique 13 jours de mission disponible pour des activités complémentaires ou opportunes qui pourraient être envisagée dans mois qui viennent.

ANNEXE 3 : PREMIERS ELEMENTS POUR APPREHENDER LA JUSTICE SOCIALE ET ECOLOGIQUE A MOHELI

Tableau synoptique issu des résultats de l'activité 1 du projet VARUNA-Living Forest (Comores). Ce tableau a vocation à évoluer au fil de la réalisation du projet.

Injustice sociales et écologiques auxquelles faire face	Conséquences auxquelles remédier	Moyens mis en œuvre par le Laboratoire vivant de Mohéli (LVM)	Objectifs finaux
L'argent des projets est détourné et les bénéficiaires finaux se sentent spoliés	Les bénéficiaires des projets n'ont plus confiance ni en l'État ni dans les institutions publiques	Gestion financière concertée, transparente, et publique	Assurer la transparence de la gestion du LVM
Les jeunes diplômés de l'université se retrouvent au chômage technique	Des ressources humaines de qualité existent à Mohéli mais ne contribuent pas à l'amélioration de la qualité de vie sur l'île	Montage d'une troupe mixte et inter villageoise de théâtre forum pour débattre dans les villages des questions de justice sociale et écologique et promouvoir la responsabilité agissante (individuelle et collective) des habitants au travers d'expérimentations à définir ensemble	Légitimer les forces vives de Mohéli vis-à-vis de leur capacité d'agir, à leur échelle, pour promouvoir la justice sociale et écologique
Les migrants des autres îles des Comores ont un comportement prédateur vis à vis des ressources naturelles de l'île (forêt, tortues et poissons)	Les tensions sociales entre anjouanais et mohéliens sont exacerbées et engendrent des injustices sociales et écologiques flagrantes. Les valeurs, tenants et aboutissants de l'hospitalité ne sont pas explicites.	Valorisation de la propriété simultanée comme modalités d'exploitation réussie d'un espace agroforestier commun sur d'autres parcelles jadis affectées à des domaines coloniaux (en collaboration avec des projets proposant des innovations techniques agricoles)	Expérimenter des dispositifs de gestion des ressources naturelles renouvelables partagés
Les forêts se dégradent, générant de l'érosion et asséchant les rivières, et les ressources littorales (sable) et marines (poissons) sont surexploitées.	Les communautés ne se sentent pas suffisamment impliquées dans la cogestion des ressources naturelles de leur territoire.	Co-construction de récits "fondateurs" et Expérimentation de nouvelles règles de gestion produites, interprétées et appliquées par les communautés elles-mêmes dans des arènes dédiées (Mosquée, Ecoles, Foyers de femmes, ...)	Dans le cadre de la mise en œuvre du SAT de l'île, réactualiser les règles du vivre ensemble sur la base du pluralisme juridique